

Déjeuner sandwich à l'IFRI ce jeudi 24 janvier. En cette période de guerre, cela n'était pas inintéressant surtout si l'on aborde l'économie de défense, domaine bien sinistré en France aujourd'hui ! Martial Foucault, universitaire québécois (il n'y a pratiquement plus de chercheurs français sauf à [l'IRSEM](#) avec un seul chercheur, sauf erreur de ma part), a fait cette communication à partir d'une étude [d'avril 2012 diffusé par l'IFRI](#) et traduite en anglais en décembre dernier. La problématique traitée était « *Les budgets de défense en France, entre déni et déclin ?* ».

## Une vision économique de la défense

Quelques chiffres ont cadré le sujet. Ainsi, en euros constants, sur les 30 dernières années, le budget de la défense de 2011 correspond à celui de 1980, soit 32M€, avec une division par deux de la part du PIB qui y est consacrée, soit 1,5% du PIB en notant que celui-ci a fortement augmenté durant cette période. Certes, le budget de la défense, 4<sup>ème</sup> poste de l'Etat, correspond encore à environ 10% du budget annuel. A noter que le Royaume-Uni consacre 700€ à la défense par habitant, la France 500€. L'intervenant a surtout souligné le choix de sacrifier l'investissement à la fin des années 80, soit une baisse de 18,5 milliards d'euros à 12 milliards en 2002. Aujourd'hui, les équipements représentent moins de 12 milliards d'euros annoncés.

Pour mieux préciser le sujet, je rajouterai quelques éléments chiffrés extraits des derniers documents du ministère de la défense, notamment le [rapport annuel au parlement sur les exportations d'armes](#). La France compte 4 000 PME de défense. Le secteur représente 165 000 emplois. L'industrie d'armement représente 15 milliards de chiffres d'affaire. En 2011, la France, quatrième exportateur mondial d'armements, a engrangé 6,5 milliards d'euros de prises de commandes et a livré pour 3,7 milliards de matériels militaires (contre 5,1 milliards en 2010). Selon une étude de MBDA citée durant cette conférence, une dépense de défense d'1€ assurée par l'Etat entraîne un gain de 3€ mais cela ne revient pas au ministère de la défense. L'économie nationale est donc bénéficiaire.

Sur la période 2006-2011, la France a conservé 8,5% de parts de marché, derrière les États-Unis (44%), la Russie (14 %), le Royaume-Uni (11 %), et devant Israël (5,5%). Les autres gros exportateurs européens sont l'Allemagne (3,9%) et l'Italie (3,6%). La région Asie-Pacifique a absorbé en 2011 42% des exportations françaises. Le Moyen-Orient a été la deuxième destination des exportations françaises.

## Quel intérêt de développer les études de l'économie de défense ?

L'efficacité de la « dépense de défense » doit être évaluée, notamment à l'aune de la croissance et de ses retombées économiques. Or, l'orateur a constaté qu'aucun consensus n'existait parmi les experts sur le lien entre les dépenses de défense et la croissance économique. A noter que les seuls statistiques sur les dépenses de sécurité selon l'orateur proviennent d'Eurostat suivies depuis 1995.

Cette « dépense de défense » peut donc se comprendre au sens des équipements et au titre du fonctionnement. Le « retour » sur les dépenses en équipements semble avérer notamment grâce à l'exportation (Cf. ci-dessus) et donc à la baisse des coûts d'échelle bien que la

faiblesse aujourd'hui des séries remet en cause cette situation. Par ailleurs, il s'avère que, plus on dépense en fonctionnement, plus il y a une influence sur la croissance économique avec néanmoins l'identification d'un seuil dans les pays développés. La croissance peut être augmentée de 2% au plus, au-delà il y a au contraire destruction de richesses.

Plusieurs questions se posent cependant au titre de l'économie de défense. Quels sont les critères ? Le PIB reste selon l'orateur le critère d'évaluation le plus pertinent. Il permet d'établir la capacité d'attribuer des ressources à des activités régaliennes. Cependant, l'évolution des conflits et des budgets pourrait conduire à l'établissement d'autres critères qui aideraient à comprendre le rôle et l'influence des dépenses de défense.

### **A quoi peut servir les études sur l'économie de défense ?**

Le débat de la part de richesse nationale consacrée à la défense et donc au recours à la force avec son coût sous toutes ses formes, est à mon avis au cœur des études de l'économie de défense. En effet, nous vivons une longue période de remise en question des budgets de la défense à la fois pour des raisons économiques mais aussi par un doute sur les effets positifs du recours à la force.

Le débat d'actualité sur le coût de la guerre au Mali est d'ailleurs significatif car il fait l'objet de quelques questionnements. [TF1 ce vendredi soir](#) soulignait que le surcoût moyen du soldat au Mali était 2200€ mensuels (pas cher pour risquer sa vie) et comparés aux autres chiffres données pour les équipements, cela fait effectivement bon marché au premier abord. Or, le coût du soldat (formation, entraînement, carrière, reconversion, décès ou invalidité, pension de retraite) me semble bien faire partie des études sur l'économie de défense dans le cadre des responsabilités de la société, sur ce qu'elle est prête à assumer financièrement et en priorité par rapport à ses autres charges pour disposer de soldats efficaces et équipés.

Les études sur l'économie de défense visent donc à fournir cette aide à la décision sur les conséquences positives ou négatives, dans le long terme, du poids des dépenses de défense dans l'économie de l'Etat. L'idéal serait à mon avis d'aboutir à des modèles et bien sûr à un outil de simulation qui intègre l'ensemble des variables. Cette simulation pourrait permettre d'identifier les effets des budgets annuels de la défense, des lois de programmation militaire aussi afin de donner une évaluation de l'efficacité des investissements sur la stratégie de sécurité en terme économique.

### **Quels travaux possibles ?**

Les études sur l'économie de défense devraient donc intégrer à la fois le coût humain pour la société au titre de la défense et aux aspects purement industriels, sans s'y limiter comme cela pourrait être la tentation au titre de l'emploi.

Une autre question, certes plus sensible, pourrait être évoquée et amener un grand nombre de réflexions, sinon d'outils d'aide à la décision. Estimer avant un conflit son coût, sa préparation, sa conduite, la remise en condition des forces, la reconstruction du pays où s'est déroulé le conflit amène une approche transverse et pourrait devenir un critère sur l'entrée ou pas dans une guerre. Cette question fondamentale peut aussi être évoquée : combien peut coûter le fait

de ne pas faire la guerre ? Sujet certes particulièrement ambitieux et sensible mais qui semble requérir des études sérieuses dont on ne peut s'affranchir dans une société démocratique.

Bien sûr, l'approche économique du conflit à faire doit aussi intégrer un grand nombre de facteurs non militaires : part de la richesse nationale distraite de sa fonction sociale par exemple, marchés économiques ouverts ou fermés, aide aux populations de la zone de guerre, droit à réparation des soldats tués ou blessés physiquement ou psychologiquement...

Il s'agirait enfin de la réflexion sur l'efficacité du recours aux armées avec la prise en compte d'éléments non tangibles, comme la définition d'une stratégie et donc des effets à obtenir qui s'estiment à très long terme. Ce n'est donc pas une vision comptable. Cependant, l'exemple qui me vient à l'esprit est le [coût fabuleux de l'engagement des forces occidentales en Afghanistan](#). Etait-ce un conflit qui, économiquement, en valait la peine ? Est-ce que la lutte contre le terrorisme et les talibans valait cette dépense en terme de résultats ? Le prix politique notamment pour les Etats-Unis, était-il à la hauteur du coût économique ?

Pour conclure, l'économie de défense définit le poids de la défense dans les coûts régaliens. Son étude doit être réhabilitée, pas uniquement au sein de l'Etat mais aussi avec les entreprises.